

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 04 OCT 2016

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 16-713 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours direct de recrutement de quatre (04) élèves Masseurs Kinésithérapeutes, session 2016.

Ce sont :

**MASSEURS KINESITHERAPEUTES**

**ADMIS**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	ZONGO T. RAYMOND	000121	B1692681	07/01/93
2°	BAGUIAN MOUMOUNI Y Y B	000176	B0697510	10/12/87
2°EX	KAFANDO ALIDOU	000101	B4534363	29/09/92
2°EX	SAWADOGO ABDOULAYE	000116	B3592461	06/08/83

Arrêté la présente liste à 4 admis.

**LISTE D'ATTENTE**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	RAMDE GERMAIN	65029	B2414728	31/12/94
2°	BELEMNABA W PHILIPPE	000173	B0891027	31/12/89
3°	KAZIENGA SOULEYMANE	35002	B5804481	31/12/88
4°	BASSOLE BAPIO	000135	B5633608	13/05/87

Arrêté la présente liste à 4 nom(s).

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

  
**Koudbi SINARE**  
Chevalier de l'Ordre National